
Inventaire des objets d'or, de vermeil doré, d'argent, de cuivre doré et autres par les officiers municipaux de Choisy-sur-Seine, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Inventaire des objets d'or, de vermeil doré, d'argent, de cuivre doré et autres par les officiers municipaux de Choisy-sur-Seine, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 436-438;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40742_t1_0436_0000_8;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

de la patrie. Elle demande, en outre qu'il lui soit permis de se retirer dans tel lieu de la République qu'elle voudra choisir, avec quelques amis qu'elle a depuis la Révolution, et dont le patriotisme est aussi pur que le sien.

Cette lettre est renvoyée aux comités des finances et de Salut public.

Une députation des sans-culottes de Choisy-sur-Seine, fait l'hommage des ornements, vases d'argent et de cuivre de ses églises : « Guerre, dit-elle, aux despotes, aux modérés, aux fédéralistes et à tous les scélérats qui peuvent leur ressembler. »

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'hommage de la députation des sans-culottes de Choisy-sur-Seine (2).

« Législateurs,

« Renverser les trônes, détruire les préjugés, foudroyer les tyrans et rendre au peuple souverain ses droits imprescriptibles, tel est l'ouvrage de la liberté consolidé par vos mains, tel est celui que nous jurons de défendre jusqu'à la mort.

« Les sans-culottes de Choisy-sur-Seine, trop opprimés par les efforts convulsifs de l'aristocratie, se sont enfin levés, et leur réveil a compté l'heure dernière de leurs ennemis. Etablir une Société populaire, expulser les modérés du conseil général, créer un nouveau comité révolutionnaire, tels ont été nos premiers travaux. Nos succès sont ceux de la philosophie et de la raison, et, fiers de notre victoire, nous venons déposer sur l'autel de la liberté, les restes des trophées que nous avons conquis pour elle.

« Recevez, législateurs, notre offrande et nos vœux, que la première serve à renverser les trônes des brigands dont elle était le plus ferme appui et que nos vœux soient accomplis en vous voyant terminer les glorieux travaux qui doivent assurer notre bonheur.

« Guerre aux despotes, aux modérés, aux fédéralistes et à tous les scélérats qui peuvent leur ressembler : Tels sont nos cris de guerre.

« Vive la République une et indivisible ! vive la Montagne ! Vivent les Jacobins ! voilà notre consolation.

« A Choisy-sur-Seine, le 27 brumaire, l'an II de la République, une et indivisible. »

(Suivent 35 signatures.)

Extrait des minutes du greffe de la municipalité de Choisy-sur-Seine (3).

Inventaire des objets d'or, de vermeil doré, d'argent, de cuivre doré et autres, et fers servant au culte, dressé conformément à un arrêté du département, et d'une lettre du directoire du district, en date des 14 et 18 brumaire, l'an II.

Par nous, Nicolas Framboisier, notable, et Pierre Rousseau, officier municipal, nommés commissaires à cet effet par une délibération du conseil général de la commune, en date du 21 dudit mois.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 303.

(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

(3) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

Offert à la nation par la commune de Choisy-sur-Seine,

Savoir :

1 ^o Un ciboire de vermeil doré, pesant cinq mares cinq gros, ci.....	5 m. 0 o. 5 g.
2 ^o Une croix d'autel de vermeil doré, pesant quatre mares, un gros, ci.....	4 » 1
3 ^o Un calice et sa patène, idem, pesant ensemble trois mares, quatre onces, trois gros, ci.....	3 4 3
4 ^o Trois calices et trois patènes d'argent et dorés intérieurement pesant ensemble dix mares, six onces, cinq gros, ci.....	10 6 5
5 ^o Deux reliquaires pesant ensemble trente mares, sept onces, deux gros, ci.....	30 7 2
<i>(Nota. dans ce poids les cuivres sont déduits.)</i>	
6 ^o Un soleil de vermeil doré, pesant six mares, cinq gros, ci...	6 » 5
7 ^o Un ciboire d'argent, doré dans l'intérieur, pesant, un marc, sept onces, ci.....	1 7 »
<i>(Nota. A ce ciboire est adapté un petit vase monté à vis et compris dans ce poids.)</i>	
8. Un christ, deux boîtes servant aux baptêmes et autres sacrements, une petite jatte de quête, deux plaques de robes de bedeau, un goupillon, 1 ^o tout d'argent, pesant ensemble.....	4 7 »
9. Une canne de suisse d'église garnie d'une chaîne et d'une pomme d'argent doré, pour.....	mémoire
Total.....	67 m. 3 o. 1 g.

Total de l'argenterie et vermeil, soixante-sept mares, trois onces, un gros, non compris la canne.

Cuivre doré et or moulu.

10. Deux soles faisant partie des deux reliquaires désignés ci-dessus sous le n ^o 5, pesant ensemble vingt-cinq livres, ci...	25 l. » o.
11. Douze bras et douze plaques traversés d'une croix: les-dits étaient attachés aux piliers de l'église, pesant ensemble cent soixante-dix-sept livres, deux onces, ci.....	177 2
12. Deux autres bras à doubles branches, pesant ensemble dix livres, douze onces, ci.....	10 12
13. Une croix d'autel, deux gros fleurons de bannière, deux plaques avec fleurs de lys et autres petits fleurons, pesant ensemble neuf livres, ci.....	9 »
14. Des guirlandes de fleurs et nœuds de rubans qui étaient aux deux tables d'inscription dans les bas côtés de l'église, et deux plaques traversées d'une croix, pesant ensemble cent trente-sept livres, ci.....	137 »
Total.....	538 l. 14 o.

Total des cuivres dorés en or moulu : trois cent cinquante-huit livres quatorze onces.

Cuivre argenté.

15. Une image de la vierge pesant trente-quatre livres, ci..	34	0
16. Seize chandeliers d'autel, pesant ensemble trente-sept livres, huit onces, ci.....	37	8
17. Une croix d'autel avec le christ, pesant huit livres, huit onces, ci.....	8	8
18. Deux grands chandeliers de l'œuvre du Saint-Sacrement pesant ensemble vingt-deux livres, six onces, ci.....	22	6
19. Une grande croix avec son christ, provenant de la même œuvre, pesant dix-neuf livres, huit onces, ci.....	19	8
20. Un grand béatifier avec des parties provenant de la lampe et des chandeliers pesant ensemble vingt-trois livres, huit onces, ci..	23	8
21. Deux chandeliers de crédences et une croix, pesant ensemble cinquante-une livres, ci..	51	0
22. Six grands chandeliers du maître autel, pesant chacun fer déduit : soixante-deux livres et ensemble trois cent soixante-deux livres, ci.....	372	0
23. Une grande lampe de chœur avec ses ornements, pesant ensemble cent soixante-dix neuf livres, ci.....	179	0
24. Une croix de procession, pesant dix-sept livres, ci.....	17	0
25. Une grande croix de l'œuvre des marguilliers, pesant quatre-vingt-dix livres.....	90	0
26. Les chandeliers pesant chacun quarante-quatre livres, fer déduit, et ensemble deux cent soixante-quatre livres, ci...	264	0
Total.....	1,118 l.	6 o.

27. Trois supports de guidons non pesés, ici pour..... mémoire

Total des cuivres argentés : onze cent dix-huit livres, six onces.

Cuivre jaune.

28. Un grand pupitre avec aigle, pèse net, fer, plomb et autres déduits, trois cent soixante-quatorze livres, ci.....	374 l.	0 o.
29. Vingt chandeliers, trois croix et un lustre à branches, deux bassins, pesant ensemble cent cinquante-six livres, ci.....	156	0
Total.....	530 l.	0 o.

Total des cuivres jaunes : cinq cent trente livres.

Ornements garnis en or et argent.

30. Un ornement de damas vert garni d'étoffe brochée en argent et galonné d'argent, composé d'une chasuble, deux tuniques, deux étoles,

deux manipules, une bourse de corporal, quatre chapes et un voile.

31. Un ornement de velours rouge, garni d'étoffe brochée fond argent et or et galonné en or, composé d'une chasuble, deux tuniques, deux étoles, deux manipules, un voile, une bourse de corporal et quatre chapes.

32. Un ornement d'étoffe brochée or et argent, galonnée en soie, composé d'une chasuble, une étole, un manipule.

33. Un ornement d'étoffe brochée d'argent galonné d'or portant écusson composé d'une chasuble, une étole, un manipule, une bourse à corporal.

34. Le brancard du soleil garni d'un tapis de velours eramoisi galonné en or.

35. Un petit tapis pour l'exposition du soleil et un voile garni d'une frange d'argent.

36. Un grand dais de velours eramoisi, garni de galons et franges d'or.

37. Un petit dais d'étoffe brochée d'or et d'argent.

38. Une bannière de velours eramoisi, brodée en or et argent, garnie de franges d'or.

39. Trois guidons, dont deux brodés en or et garnis de galons et franges d'or, le troisième garni de franges d'argent et huit glands or et argent provenant desdits guidons.

40. Un grand voile de taffetas blanc garni de franges d'or.

Fers.

41. La grande grille circulaire du chœur, dont partie du milieu ouvre en deux vantaux.

42. Quatre autres grilles, dont deux fermant ledit chœur dans les côtés; les deux autres fermant deux chapelles, chacune desdites grilles ouvre à deux vantaux.

43. Deux grands châssis de fer à compartiments, placés dans les arcades des tribunes dans les côtés du chœur.

Certifié véritable par nous commissaires, à Choisy-sur-Seine, le vingt-cinq brumaire, deuxième année républicaine, une et indivisible.

Signé : ROUSSEAU et FRAMBOISIER.

Collationné conforme à la minute et délivré par nous secrétaire-greffier de la municipalité dudit Choisy.

ADAM.

Et le vingt-huit desdits mois et an, nous, commissaires susdits, avons ajouté au présent inventaire la garniture des fonts baptismaux en cuivre doré d'or moulu, pesant en totalité soixante-cinq livres, ci..... 65 liv.

Il résulte de la pesée faite des galons, franges et étoles d'or et d'argent provenant des ornements précédemment désignés :

Savoir :

En galons et franges, soixante-dix mares, deux onces	70 m.	2 o.	» g.
En galons et franges d'argent vingt mares, six onces, ci.....	20	6	»
En un guidon de la vierge, brodé en or, pesant sept mares, deux onces, ci.....	7	2	»
En étoles brochées d'or et d'argent, trente-quatre mares, six onces, ci.....	34	6	»
Total, cent trente-trois mares	133 m.	0 o.	» g.
ci.....			

Arrêté par nous, commissaires susdits, ainsi que les autres commissaires soussignés.

Signé : ROUSSEAU, FRAMBOISIER, POCHET et GUENIN.

Collationné conforme à la minute et délivré par nous, secrétaire-greffier de la municipalité dudit Choisy.

ADAM.

Une députation de la commune d'Étampes annonce à la Convention l'arrivée de 13 voitures chargées de 51,035 livres de fer, cuivre, bronze et plomb, qui bientôt seront suivies d'autres : elle félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la déclaration faite par la députation de la commune d'Étampes (2).

« Citoyen Président,

« Nous sommes, citoyen, de la commune d'Étampes, Couturier, ton collègue, t'envoie sous ma conduite et la garde de mes frères d'armes, 13 voitures chargées de 51,135 livres de fer, cuivre, bronze et plomb. Bientôt ces 13 voitures seront suivies d'environ 200 chargées de mêmes matières et d'une quantité d'or et d'argent, que Couturier apportera lui-même.

« Le fanatisme, la féodalité, non seulement ont disparu de notre territoire, mais même ils ont tourné au profit de la République; tout ce qui portait leur empreinte a été brisé, renversé et détruit, et les richesses que ces deux monstres avaient englouties vont être versées dans le trésor de la République.

« Ainsi traduits à la barre et de là à la Monnaie, tous les saints et saintes un peu communs il faut et que leur réputation avait fait habiller d'or ou d'argent, ne feront plus montre d'une vertu fautive et stérile, ils vont opérer les plus grands miracles en coopérant à l'affermissement de notre liberté, qui sera le prélude de celle de l'univers.

« Quelle puissance résisterait aux sans-culottes soutenus par des saints et saintes d'or et d'argent?

« Espérons sur la valeur de cette armée céleste qui va combattre pour nous.

« Ces richesses ne sont cependant pas nos plus grandes ressources; l'énergie républicaine et le feu sacré de l'amour de la patrie, voilà les sentiments qui nous animent; voilà nos moyens de triomphe.

« Combien, dans notre district, ces sentiments ont été accrus par les soins de Couturier; par lui, la Société républicaine a acquis un degré de force et d'énergie qui peut la faire regarder comme à la hauteur des circonstances.

« Tout ce qui respire, dans notre commune, vit pour la révolution et le maintien de la République, et par toutes les communes du district cet exemple est reçu avec avidité, et pratiqué avec zèle.

« Pour tant de services, qu'ils sont sincères, l'amour et la reconnaissance que nous lui avons voués!

« Si l'obligation de reprendre ses travaux dans votre sein obligent Couturier de rentrer dans la Convention et de s'arracher de nos bras, après l'avoir suivi dans toutes les communes, nous l'accompagnerons ici, et là il réalisera l'adoption qu'il nous a promise dans l'effusion de son cœur.

« Partout il a porté le courage et l'activité, la Société républicaine fournit de zélés commissaires pour les subsistances de cette capitale, qui en accélèrent le battage et l'envoi, et pour le rassemblement des dépoüilles du fanatisme.

« Que la liberté est belle à nos yeux, depuis que Couturier nous en a montré tous les avantages! et qu'elle nous est chère cette confiance qu'il nous a donnée dans les opérations de nos législateurs!

« Grâce vous soient rendues, législateurs immortels, nous sentons tout le prix de vos travaux et c'est dès le commencement que la Révolution a pris une marche assurée, et que notre liberté n'est plus un problème.

« La République entière vous a demandé de conserver votre poste si glorieusement rempli par vous, et si utilement pour la chose publique. Nous renouvelons ce vœu et demandons le baiser fraternel, notre cœur l'attend sur vos lèvres.

« GUDIULY, commissaire à la conduite. »

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

Une députation de la commune d'Étampes est admise à la barre. Elle annonce qu'elle a escorté à Paris 13 voitures chargées de fer et de bronze, et que le représentant du peuple, Couturier, amène avec lui une grande quantité d'or et d'argent servant à l'ornement des églises de cette commune. Quelle puissance formidable que celle des sans-culottes! et qui osera leur résister, dit l'orateur de cette députation, lorsqu'on apprendra que les saints et les saintes qui s'étaient revêtus d'enveloppes d'or et d'argent, se sont déclarés en leur faveur, et prennent leur défense?

Une députation de la commune d'Émerainville et Mahious (Malnoue) vient déposer sur l'autel de la patrie tous les hochets qui les ont si longtemps asservis.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'hommage de la députation de la commune d'Émerainville et Malnoue (3).

« Citoyens,

« Les républicains de la commune d'Émerainville et Malnoue, reconnaissent aujourd'hui que, longtemps trompés par le fanatisme, ils viennent déposer au sein de la Convention, tous les hochets qui les ont si longtemps asservis.

« Aujourd'hui que le jour de la raison nous

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 303.
(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

(1) *Moniteur universel* [n° 61 du 1^{er} frimaire an II (jeudi 21 novembre 1793)], p. 246, col. 11. Le *Supplément au Bulletin de la Convention* du 21 frimaire (11 décembre 1793) reproduit le discours de Gudiuly avec quelques variantes.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 303.
(3) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.